

## COMMUNIQUÉ CFTC

### 5 DÉCEMBRE : LA CFTC N'APPELLE PAS À LA GRÈVE MAIS DEMANDE DES GARANTIES AU GOUVERNEMENT

**Toujours attentive, combative s'il le faut, la CFTC privilégie la négociation, la concertation pour faire aboutir ses revendications. Ce n'est que quand les moyens du dialogue social ont échoué, quand elle estime que les réformes en cause portent atteinte à la dignité des personnes et mettent à mal le « vivre ensemble », que la CFTC appelle à la grève. Ces conditions ne sont pas aujourd'hui réunies.**

Concernant le projet de réforme des retraites, la CFTC continue semaines après semaines à faire valoir ses revendications auprès du gouvernement et, plus concrètement encore, auprès de Jean-Paul Delevoye, Haut-commissaire aux retraites.

**Parce qu'elle considère que le temps est encore au dialogue, parce que les intentions finales du gouvernement lui apparaissent encore trop incertaines, la CFTC n'appelle pas à la grève le 5 décembre.**

Reçue à Matignon lundi prochain, **la CFTC demandera au Premier ministre des éclaircissements sur les intentions du gouvernement.** Tant sur le fond du dossier que sur la forme. Sur le fond, elle demandera des garanties sur certaines de ses préconisations défendues durant toute la concertation.

Parmi celles-ci, le respect du principe de répartition, le maintien des pensions actuellement versées, des droits acquis avant l'instauration du futur régime, la prise en compte au titre de la solidarité des situations familiales, des travaux pénibles et plus généralement des aléas de la vie. Enfin, elle réaffirmera son exigence d'un maintien de l'âge légal de départ à 62 ans.

Concernant la méthode, elle demandera au Premier ministre des clarifications sur le statut et le devenir du « rapport Delevoye » auquel elle a activement contribué sans pour autant valider toutes ses pistes. Quelle articulation de ce rapport avec d'autres travaux (diagnostic du COR) ? Avec la consultation citoyenne qui ouvre un espace d'expression à chacun de nos concitoyens ? Quid de la temporalité de cette réforme ?

En d'autres termes, **la CFTC demande des garanties sur la place laissée aux divers acteurs du dialogue au premier rang desquels les partenaires sociaux !**

Sur la base de ces revendications portant sur le fond comme sur la méthode, la CFTC laisse le choix aux syndicats qui la composent de manifester ou non le 5 décembre prochain.